

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 15 février 2000 à 19 h 35, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Monsieur Michel Paillé
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Marc Dumont	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour formation Mauricie

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Christian Beaumier et madame Sylvie D. Simard respectivement président et vice-présidente du comité de parents. Un citoyen s'est également présenté pendant la séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 295 0200** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0200-10 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 10.3 Rémunération du personnel électoral
- 12.1 Visite de l'école forestière de La Tuque
- 12.2 Transport scolaire
- 12.3 Politique lors de décès
- 12.4 Félicitations
- 12.5 Journée de formation
- 12.6 Opération d'urgence – Appel à la bombe à Champagnat
- 14.1 Aliénation de l'école St-Hypolite
- 14.2 Rapport sur le Lac à l'Épaulé des 4 et 5 février dernier
- 14.3 Rapport sur le dossier d'une direction adjointe d'école
- 14.4 Projet du calendrier des séances 2000-2001

QUE les articles 5.1 et 10.1 soient remplacés par les articles 14.2 et 14.4.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 296 0200** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 1<sup>er</sup> février 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0200-11, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date du 15 février 2000. Le directeur général monsieur Jean Lavoie fournit alors des précisions quant à certaines lettres. Il est procédé au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé  
de correspondance  
reçue

**RÉSOLUTION 297 0200** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 15 février 2000, décrit sur le document 0200-12.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie soumet à l'approbation des commissaires une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie. Il est donné suite à cette entente et une résolution est adoptée en ce sens.

Entente avec  
l'Association des  
cadres scolaires du  
Québec, section  
Mauricie

**RÉSOLUTION 298 0200** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit conclue une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie, relativement à la nomination de monsieur Gaétan Leclerc à un poste d'agent d'administration, et ce, tel que décrit au document 0200-13.

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux commissaires, des résolutions sont initialement adoptées concernant le processus de remplacement du directeur général.

Poste de directrice  
générale ou d'un  
directeur général –  
ouverture et  
affichage

**RÉSOLUTION 299 0200** : CONSIDÉRANT, en référence à l'éventuel départ pour la retraite du directeur général, que la commission scolaire doit procéder au comblement de ce poste;

CONSIDÉRANT dans le cadre du processus de comblement du poste du directeur général qu'il doit y avoir ouverture et affichage de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE qu'il soit procédé à l'ouverture d'un poste de directrice générale ou de directeur général, et ce, pour les fins de comblement du poste qui sera vacant par suite de la retraite de monsieur Jean Lavoie;

QUE dans le cadre du processus de comblement de ce poste, il soit procédé à un affichage tant à l'interne qu'à l'externe du poste de directrice générale ou directeur général.

Adopté unanimement

Poste de directrice  
générale ou  
directeur général –  
comité de sélection

**RÉSOLUTION 300 0200** : CONSIDÉRANT, dans le cadre du processus de comblement du poste de directrice générale ou de directeur général, qu'un comité de sélection doit être formé;

Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit formé un comité de sélection ayant pour mandat de faire une recommandation au conseil des commissaires quant à une candidature au poste précité;

---

Président

---

Secrétaire

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

Madame Nicole B. Girard  
Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Réjean Gélinas  
Monsieur Serge Lafontaine

Monsieur Jean-Yves Laforest  
Monsieur Grégoire Rompré  
Madame Lise St-Arnaud  
Monsieur Yves Tousignant

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean Lavoie rappelle la tenue d'un comité de travail pour le 22 février prochain.

Monsieur Lavoie fournit également des informations concernant l'approche retenue par les écoles dans le cadre de la gestion de l'allocation du Meq pour les frais chargés aux parents. Il est notamment indiqué qu'un rapport sera fait au Meq **par l'école et la commission scolaire** sur l'utilisation de cette allocation.

Par la suite, et en ce qui a trait aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement, monsieur Claude Rousseau informe les commissaires du projet de calendrier scolaire 2000-2001 qui sera soumis à la consultation du syndicat.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. Après avoir reçu les renseignements requis de la part de monsieur Pierre Larose, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées relativement à 1) une politique concernant les mesures entraînant la non-fréquentation scolaire, 2) une recommandation pour expulser un élève et 3) la nomination de représentants d'organismes au comité consultatif aux EHDAA.

Politique  
concernant les  
mesures entraînant  
la non-  
fréquentation  
scolaire

**RÉSOLUTION 301 0200 :**

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique rend la fréquentation scolaire obligatoire et fait obligation à la commission scolaire de donner des services éducatifs en réponse aux besoins des élèves ;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique permet au conseil des commissaires d'expulser un élève d'une ou de l'ensemble de ses écoles;

CONSIDÉRANT qu'une telle expulsion doit s'appuyer sur une démarche préalable d'aide et de support à l'élève;

CONSIDÉRANT que les Services complémentaires ont élaboré une politique sur ce sujet;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie adopte la Politique concernant les mesures entraînant la non-fréquentation scolaire, décrite au document 0200-14.

Adopté unanimement

Expulsion d'un élève

**RÉSOLUTION 302 0200 :**

CONSIDÉRANT le droit du conseil des commissaires de procéder à l'expulsion d'un élève;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie s'est donnée une politique à cet effet;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'école secondaire des Chutes;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que l'élève décrit au document 0200-15 soit expulsé de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Représentants –  
Comité consultatif  
EHDAA

**RÉSOLUTION 303 0200 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT que ce comité est notamment composé de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, lesquels sont désignés par le conseil des commissaires après consultation de ces organismes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne les représentants suivants pour siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Monsieur Denis Vermette

Centre des services en déficience  
Intellectuelle

Monsieur Luc Tousignant

Centres jeunesse Mauricie

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Denis Émond soumet des recommandations. Il est donné suite à ces recommandations et des résolutions sont adoptées en ce sens.

---

Président

Résolutions rescindées      **RÉSOLUTION 304 0200** :      Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE de rescinder à toutes fins que de droit les résolutions suivantes : 209 1299, 234 1299, 237 1299, 265 0100, 287 0200 et 288 0200.

Adopté unanimement

Démission      **RÉSOLUTION 305 0200** :      Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter la démission de monsieur Gaston Longpré, enseignant à l'école Saint-Jacques de Shawinigan, à compter du 1<sup>er</sup> février 2000.

Adopté unanimement

Engagement      **RÉSOLUTION 306 0200** :      La commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché PROPOSE l'engagement de madame Mélanie Choquette dans un poste de technicienne en loisirs à 30 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire du Rocher à compter du 16 février 2000.

Adopté unanimement

Engagement      **RÉSOLUTION 307 0200** :      Madame la commissaire Nicole B.Girard PROPOSE l'engagement de madame Monique Guay dans un poste d'agent de bureau classe I, 25 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie, à compter du 21 février 2000.

Adopté unanimement

Congé sabbatique à traitement différé      **RÉSOLUTION 308 0200** :      Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE d'accorder à madame Lorraine Rouleau, enseignante, un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1999 au 28 janvier 2000 dans un plan de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 1999 au 30 juin 2001.

Adopté unanimement

Nouvelle affectation      **RÉSOLUTION 309 0200** :      Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'affecter madame Lucie Huard au poste d'agent de bureau classe principale aux Services des ressources financières à compter du 7 février 2000.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le secrétaire général est invité à fournir des informations concernant les élections partielles dans la circonscription électorale no 14. Il est ainsi discuté de la période de déclaration de candidature. À ce sujet, il est convenu de ne pas étendre la période de déclaration de candidature. Cette dernière aura lieu le dimanche 23 avril prochain de 10 à 17 heures. Par la suite, et après avoir reçu des informations quant aux principales dates et étapes des élections partielles, une résolution est adoptée afin de déterminer la rémunération du personnel électoral.

---

Président

Rémunération du personnel électoral

**RÉSOLUTION 310 0200 :**

CONSIDÉRANT que des élections partielles sont tenues pour la circonscription électorale no 14;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral, lequel ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la rémunération des membres du personnel électoral et les frais pour une présence à une réunion d'information, soient ceux fixés en vertu de la Loi électorale;

QUE les frais de déplacement, de repas et de séjour, requis le cas échéant, soient ceux établis par la Politique de frais de déplacement, de repas et de séjour de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Les membre du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. Après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Jean-Guy Trépanier, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Embauche d'architectes – Construction d'un gymnase et locaux communautaires à l'école Sacré-Coeur

**RÉSOLUTION 311 0200 :**

CONSIDÉRANT, en référence au projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, que la commission scolaire doit procéder au choix d'architectes;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection formé à cette fin a soumis, après analyse et évaluation des propositions reçues, sa recommandation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'embauche de la firme d'architectes Jean-Louis Déry de Shawinigan pour le projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts.

Adopté unanimement

Embauche d'ingénieurs – Construction d'un gymnase et locaux communautaires à l'école Sacré-Coeur

**RÉSOLUTION 312 0200 :**

CONSIDÉRANT, en référence au projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, que la commission scolaire doit procéder au choix d'ingénieurs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection formé à cette fin a soumis, après analyse et évaluation des propositions reçues, sa recommandation;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'embauche de la firme d'ingénieurs Les Consultants Mesar Inc. de Shawinigan pour le projet de construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts.

Adopté unanimement

Demande des transporteurs scolaires – allocation additionnelle

**RÉSOLUTION 313 0200 :**      CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu avec les transporteurs scolaires de la commission scolaire concernant la hausse des coûts de pétrole;

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit acceptée la demande des transporteurs scolaires à l'effet que dans l'éventualité où le ministère de l'Éducation accorde une allocation additionnelle en raison de la hausse des coûts du pétrole, celle-ci soit appliquée aux voyages spéciaux et aux contrats de transport selon les modalités prévues à cette allocation;

QU'il demeure entendu que le tout demeure conditionnel à une allocation décrétée par le ministère de l'Éducation.

Adopté unanimement

Cession des circuits no 125 et no 322

**RÉSOLUTION 314 0200 :**      CONSIDÉRANT que l'entreprise Autobus Germain & Baillargeon inc. a cédé une partie de ses actifs à l'entreprise Autobus Baillargeon et Fils inc. pour les circuits no 125 et no 322;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Autobus Germain & Baillargeon inc. est un transporteur sous contrat avec la Commission scolaire de l'Énergie ;

CONSIDÉRANT, en référence au contrat de transport exclusif, qu'il est prévu que tout changement dans le contrôle majoritaire du capital-action d'un transporteur incorporé doit être préalablement autorisé, par écrit, par la commission scolaire (réf. : article 44);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la cession des circuits no 125 et no 322 de l'entreprise Autobus Germain & Baillargeon inc. à l'entreprise Autobus Germain et Fils inc., laquelle vente a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 1999.

Adopté unanimement

Politique d'achat de biens et de services

**RÉSOLUTION 315 0200 :**      CONSIDÉRANT que les Services des ressources matérielles ont élaboré une politique d'achat de biens et de services;

---

Président

---

Secrétaire



Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit adoptée la Politique d'achat de biens et de services décrite au document 0200-16.

Adopté unanimement

Formation pour les conductrices et les conducteurs d'autobus scolaires

**RÉSOLUTION 316 0200** : La commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud PROPOSE que soit autorisée l'organisation d'une formation pour les conductrices et les conducteurs d'autobus scolaires.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Jean-Pierre Hogue convient avec les commissaires des modalités d'organisation d'une visite de l'école forestière de La Tuque qui aura lieu le 18 février prochain.

À ce moment-ci, soit à 21 h 00, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 317 0200** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour une période de quinze minutes.

Adopté unanimement

À 21 h 15, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 318 0200** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

Madame la commissaire Johanne Brousseau porte à l'attention des membres du conseil des commissaires une problématique pour le transport scolaire d'élèves du Lac-à-la-Tortue. Il est indiqué que certains élèves doivent effectuer un transport d'une heure pour le retour à la maison. Des vérifications seront faites par les Services des ressources matérielles sur ce dossier.

Monsieur le commissaire Steve Martin s'enquiert après cela de la politique appliquée par la commission scolaire lors du décès d'un proche parent de membre du personnel. Il est alors indiqué que la commission scolaire transmet des condoléances à la famille éprouvée lorsque de telles situations sont portées à sa connaissance. Il est convenu que le directeur général adressera une lettre aux directions d'école sollicitant leur collaboration afin que les services concernés soient informés lors de tels décès.

---

Président

Sur un autre sujet, des félicitations sont adoptées pour une élève de l'école La Providence de Saint-Tite.

Félicitations

**RÉSOLUTION 319 0200** : La commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud PROPOSE que des félicitations soient transmises à Justine L'Heureux, élève de l'école La Providence de Saint-Tite, et ce, pour sa médaille d'argent remportée au championnat nord-américain de patinage de vitesse longue piste, dans la catégorie cadette.

Adopté unanimement

Une information est après cela fournie par madame Lise St-Arnaud quant à la tenue d'une journée de formation destinée à l'intention des présidents des conseils d'établissement. Cette formation aura lieu le 26 février prochain à l'école secondaire des Chutes. Une invitation est alors faite aux commissaires.

Monsieur le commissaire Yves Tousignant demande ensuite des informations sur l'opération d'urgence effectuée à l'école secondaire Champagnat, vendredi dernier, suite à un appel à la bombe. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, indique alors les démarches effectuées par la direction d'école. Il est également entendu que des actions seront prises pour diffuser la procédure d'urgence.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci soit à 21 h 40, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

**RÉSOLUTION 320 0200** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 22, il est procédé à la réouverture de la séance au public.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 321 0200** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit ouverte au public.

Adopté unanimement

Aucune résolution ne découlant des sujets discutés à huis clos, il est procédé à la clôture de la séance à 23 h 24.

---

Président

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 322 0200** : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE  
que soit déclarée close la présente séance du conseil  
des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire